

Yannick Beaupertuis, consultant Développement immobilier et touristique ybeaupertuis@revmax.ca • 514 358.3126



### PORTRAIT

Environnement immédiat de la zone implantation



#### Parc de l'Île-Lebel

(15 hectares de sentiers en bordure du fleuve, lieu événementiel)



#### Parc industriel

(en redéploiement)



#### Transport public

gare a 2,2 km, Terminu d'autobus à 500 m)



À proximité des autoroutes 40 et 640



### 88 088 habitants



**6° ville** (démographique) dans la Communauté métropolitaine de Montréal



**2º rang** au sein de la région de **Lanaudière** 



13° ville la plus populeuse au Ouébec



2 182 entreprises

dont les **Galeries Rive Nord** (+ de 130 boutiques, + de 7 millions de visites annuellement)



**70,25 km** de territoire



Parc de planche à roulettes



135 km de réseaux cyclables accessibles à partir du lieu d'implantation



**2 arénas** (l'une comptant 2 glaces, + de 1000 places, restaurants, bar, salle, Kinzo) Plus de **25 patinoires** extérieures



48 km pour le ski de fond



**140 organismes** partenaires



2 centres sportifs, 1 centre communautaire



Piscine intérieure, 6 piscines extérieures, 9 jeux d'eau



Hôpital Pierre-Le Gardeur à proximité (272 lits + agrandissement de 246 lits prévu de 549M)









58 parcs, 150 espaces verts



### LE PROJET D'IMPLANTATION D'UN HÔTEL À REPENTIGNY

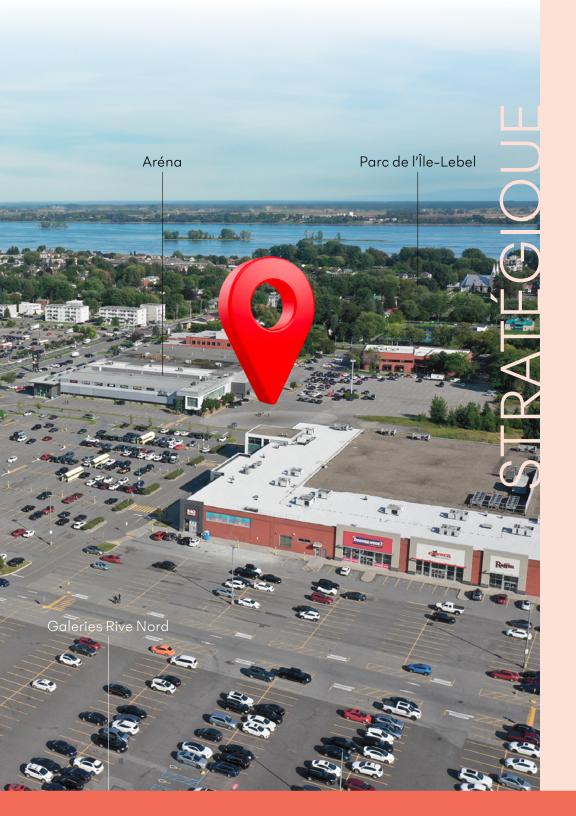
Dans le cadre de son plan stratégique pour la période 2023-2027, la Ville de Repentigny accorde une importance majeure au développement touristique. L'un de ses objectifs principaux est de faire de Repentigny une destination touristique et d'affaires incontournable au sein de la région du Grand Montréal. Pour atteindre cet objectif, la réalisation d'un projet hôtelier de haute qualité revêt une importance cruciale.

#### LOT 5 290 562

Ce projet sera érigé sur un terrain appartenant à la Ville de Repentigny, spécifiquement zoné pour accueillir un établissement hôtelier de prestige.

#### SUPERFICIE

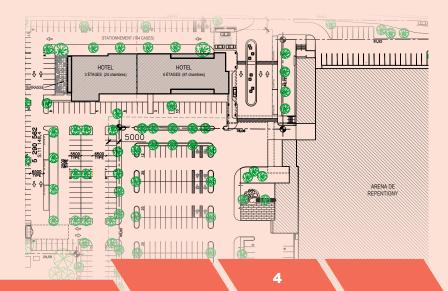
Le terrain s'étend sur une superficie de 11 148 m².





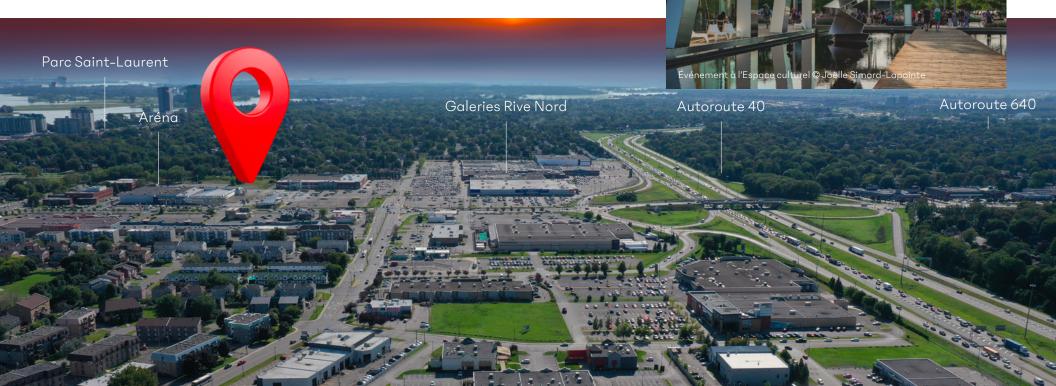
#### CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE C3-129

- → Le projet prévoit la construction d'un hôtel de 6 étages.
- → L'hôtel pourra être doté ou non d'une piscine.
- → Il sera possible d'établir une passerelle reliant l'hôtel à l'aréna, offrant ainsi une commodité pour la tenue d'événements, de banquets et de réunions.
- → L'aménagement permettra également la création de 180 places de stationnement.



# EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

L'emplacement choisi pour implanter ce complexe hôtelier se trouve au cœur de la Ville, entre le boulevard Brien et le boulevard Aubert, à seulement 600 m de l'autoroute 40 Est. Cette situation géographique privilégiée offrira à l'hôtel un positionnement stratégique, à deux pas de destinations populaires et complémentaires, telles que l'aréna, les Galeries Rive Nord, le parc d'affaires et le parc régional de l'Île Lebel, qui borde le fleuve Saint-Laurent, accessible en seulement 10 minutes de marche.





## VILLE ÉVÉNEMENTIELLE

Repentigny, la ville événementielle par excellence, accueille chaque année plus d'une centaine d'événements sportifs, gastronomiques et culturels qui se déroulent sur son territoire et attirent des dizaines de milliers de visiteurs enthousiastes.

Parmi ces événements emblématiques, nous pouvons citer le prestigieux tournoi des Internationaux de tennis junior Banque National, le Lumifest, l'Oktoberfest, le Festival Feu et Glace, ainsi que les expositions au Centre d'art Diane-Dufresne.



Mon festival © Sébastien Champagne



Oktoberfest de Repentigny



Lumifest de Repentigny © Joëlle Simard-Lapointe

### PROGRAMME INCITATIF

Afin de soutenir le développement de la ville et d'encourager les investissements, la municipalité met en place un programme incitatif attrayant qui comprend les avantages suivants :

- → Crédit de taxes foncières à hauteur de 100 % sur la valeur ajoutée générée par les améliorations apportées au terrain, valable pendant une période de 5 ans.
- → Une aide financière complémentaire visant à couvrir intégralement les dépenses suivantes :
  - Les droits de mutation associés à l'acquisition initiale de la propriété par le promoteur.
  - Les coûts liés aux raccordements aux services municipaux en emprise publique.
  - Les frais éventuels liés à une taxe de réaménagement (le cas échéant).

Pour de plus amples informations sur ce programme incitatif et les détails connexes, nous vous invitons à nous contacter. Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre projet.



La Ville de Repentigny recherche actuellement un partenaire ou un groupe d'investisseurs pour le développement et la gestion d'un établissement hôtelier comprenant de 85 à 115 unités d'hébergement.

Nous vous convions à saisir cette opportunité exceptionnelle d'investir dans un terrain prometteur.

N'hésitez pas à explorer cette chance unique de créer un hôtel dans un emplacement privilégié.

Pour de plus amples informations et pour organiser une visite du site, veuillez nous contacter dès à présent.

**Yannick Beaupertuis**, consultant Développement immobilier et touristique ybeaupertuis@revmax.ca • 514 358.3126

